

L'association Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée du Saumurois lance un appel à manifestation d'intérêt relatif au projet en émergence sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire

\* En vue du recrutement d'un.e directeur/trice de l'entreprise à but d'emploi \*

## 1/ Le projet

Le projet « Territoire zéro chômeur de longue durée » a été initié au plan national par ATD Quart Monde en 2011 et rendu possible par une loi du 29 février 2016 permettant son expérimentation sur 10 territoires (Pipriac/St-Ganton ; Mauléon ; Thiers ; Colombelles ; Métropole Européenne de Lille ; Pays de Colombey et du Sud Toulousain ; Paris 13<sup>e</sup> ; Entre Nièvre et Forêts ; Villeurbanne ; Jouques).

**Il vise à proposer, sur un territoire donné, à toute personne privée durablement d'emploi un emploi en CDI « disponible »<sup>1</sup>, à temps choisi, en partant des savoir-faire des personnes et en faisant émerger des activités utiles. Ces dernières correspondent à des besoins non satisfaits et sont non concurrentielles à celles déjà existantes.**

Il s'agit donc de produire des emplois en quantité suffisante et adaptés à tous les volontaires du projet.

La méthode consiste à :

- Rencontrer les personnes privées durablement d'emploi et identifier leur savoir-faire, leurs compétences et leurs objectifs.
- Recenser et rechercher les travaux utiles qui ne sont pas réalisés sur le territoire, qui sont réalisés pour seulement une partie de la population ou pour lesquels il y a une trop forte demande. Cela en veillant à laisser de côté les activités qui ne correspondent pas aux compétences des personnes du territoire.
- Créer une **entreprise à but d'emploi (EBE)** qui emploiera ces personnes pour réaliser ces travaux et services utiles. Elle sera conventionnée par un fonds d'expérimentation de l'Etat (qui intervient à hauteur d'environ 70% du coût d'un poste à temps plein payé au SMIC) créé dans le cadre d'une seconde loi qui étendra l'expérimentation à de nouveaux territoires (suite de la loi du 29 février 2016). Ce fonds est alimenté par la réaffectation des coûts et manque à gagner générés par la privation durable d'emploi (RSA, CMU, etc.). Il s'agira donc du transfert d'un budget existant et pérenne sans coût supplémentaire pour la collectivité. L'autre partie du financement (environ 30% du coût d'un poste à temps plein payé au SMIC) étant constituée du chiffre d'affaires réalisé par l'activité de l'EBE.

Pour que le projet réussisse, un travail important de mobilisation des acteurs du territoire, notamment des entreprises locales, doit être réalisé.

---

<sup>1</sup> Le salarié reste inscrit à Pôle Emploi et s'engage à saisir les opportunités d'emploi qui se présentent en dehors du cadre du projet. Parallèlement, l'entreprise s'engage à réembaucher une personne pour qui la période d'essai dans une autre entreprise n'aurait pas été concluante ou pour qui le CDD arriverait à échéance.

**Au niveau national**, le Président de la République a annoncé dans sa stratégie de lutte contre la pauvreté le 13 septembre 2018, l'extension de l'expérimentation à 50 territoires.

L'association TZCLD du Saumurois, créée en septembre 2019 suite à une décision du Conseil communautaire de la CASVL (Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire) de s'engager dans la mise en oeuvre de l'expérimentation TZCLD, met tout en oeuvre pour se tenir prête à entrer dans cette nouvelle vague d'expérimentation. La proposition de loi a été définitivement votée à l'Assemblée Nationale le 30 novembre 2020, permettant d'envisager un dépôt de candidature au 1er trimestre 2021 et en cas d'habilitation pour l'ouverture d'une Entreprise à But d'Emploi, le financement des emplois dès le second semestre 2021.

**Exemple d'activités créées** sur les territoires expérimentaux :

Atelier de création de meubles avec des palettes recyclées ou avec des bidons d'huiles ; réparation de palettes ; coupe, vente et rangement de bois de chauffage pour les particuliers sous condition de ressources ; ressourcerie ; épicerie ambulante ; conciergerie d'entreprises ; ateliers « créa tissus » ; lavage intérieur des véhicules ; blanchisserie ; tri des métaux ; mise à disposition de personnel pour les entreprises ; prestations de services divers aux habitants, aux entreprises, aux associations, à la collectivité, etc. (transport, entretien des locaux, etc.).

## **2/ Le projet au niveau local : deux secteurs pour la mise en oeuvre du droit à l'emploi**

→ **commune de Montreuil-Bellay et les quartiers du Chemin Vert et Les Hauts-Quartiers à Saumur**

**La Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire, à travers l'association de préfiguration de l'expérimentation TZCLD du Saumurois est volontaire pour mettre en place le projet mais elle ne fait pas encore partie de l'expérimentation. Elle se prépare activement afin de candidater à l'appel à projet qui permettra le conventionnement des emplois créés.**

**Un comité local**, co-présidé par Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire et Monsieur le Vice-Président en charge de l'emploi, l'insertion, la formation et TZCLD, assurent le pilotage global du projet et veillent à sa mise en oeuvre dans le respect de ses principes fondamentaux en dévoluant la dimension opérationnelle du projet à l'association TZCLD du Saumurois, notamment pour :

- Proposer un emploi adapté à toutes les personnes privées durablement d'emploi, sans exception et sans sélection.

- Garantir la non concurrence avec les entreprises locales, l'emploi créé est dit supplémentaire.

Le comité local a par ailleurs un rôle facilitateur (mise en relation entre les personnes privées durablement d'emploi et l'entreprise conventionnée (EBE), organisation de l'accompagnement social des salariés si nécessaire, facilitation de leur sortie vers l'emploi classique, médiation en cas de litige avec les entreprises locales, appui à la recherche d'activités nouvelles, etc.).

Composition du comité local :

**L'équipe projet** : l'association TZCLD du Saumurois a recruté une cheffe de projet en janvier 2020, chargée d'animer le projet sur le territoire, de rencontrer les personnes privées d'emploi et les entreprises, d'animer leur participation active au projet, de recenser les travaux utiles au territoire, etc. A ses côtés, les 7 membres du bureau de l'association font également partie de l'équipe projet.

**Une entreprise à but d'emploi** (à créer et à but non lucratif) assure l'embauche, sans sélection, de toutes les personnes privées durablement d'emploi orientées par l'équipe projet (après validation du comité local). En contrepartie, elle reçoit un montant correspondant au coût du chômage de longue durée (environ 18 000 euros/ETP/AN). Elle développe des activités adaptées à ces personnes, à partir de nombreux travaux et services utiles au territoire.

### **3/ Le poste de directeur/trice à créer**

La phase de mobilisation des personnes privées d'emploi et la phase de recherche des travaux utiles sont en cours.

L'association TZCLD du Saumurois qui porte localement le projet, recherche le/la futur/e directeur/trice de cette entreprise en vue de son embauche par l'EBE, en cas d'habilitation du territoire pour l'expérimentation.

Le directeur/la directrice préparera la création de l'entreprise, en lien avec le comité local et l'équipe projet et la dirigera pour la durée de l'expérimentation (5 ans au préalable puis sans limite de durée si l'expérimentation réussit). A noter qu'avant son embauche, le candidat ou la candidate retenu.e sera amené.e à participer aux réflexions de la préfiguration de l'entreprise.

→ La création de l'EBE et sa direction.

En tant que Directeur/trice de l'EBE, vous aurez pour missions :

- Faire reconnaître l'entreprise conventionnée comme une entreprise à part entière qui, tout en étant complémentaire et non concurrente, produit un travail de qualité.
- Assurer la gestion des ressources humaines en prenant en compte systématiquement le contexte de l'EBE.
- Gérer l'entreprise pour en assurer l'équilibre économique à partir de ces deux ressources : le transfert budgétaire du coût du chômage de longue durée et le chiffre d'affaires de ses activités.
- Poursuivre la mobilisation des acteurs locaux afin de développer des activités et de permettre l'embauche progressive de tous les volontaires orientés par le comité local pour atteindre l'exhaustivité.
- Rechercher des capitaux propres et des moyens nécessaires à la mise en œuvre des activités (local, matériel, etc.).

**Après l'habilitation du territoire pour se lancer dans l'expérimentation , il s'agira de créer l'entreprise (prévision fin semestre 1, début semestre 2). Cette dernière pourra ainsi embaucher le/la Directeur/trice.**

**Compétences :**

- Adhérer à l'objectif du projet TZCLD : produire des emplois à proportion des besoins et adaptés à la demande d'emploi des personnes qui seront recrutées sans sélection.
- Connaissance du modèle économique du « travail adapté » et du « travail d'insertion ».
- Expérience du management d'entreprise et/ou du développement de projets innovants.
- Entretenir les relations avec les acteurs économiques du territoire afin d'entretenir le consensus local et de conserver les conditions de réussite du projet, savoir développer des partenariats.
- Compétence managériale : conduite d'une équipe, capacité à prendre des décisions et à fédérer, capacité à contrôler et à valider le travail des équipes pour des domaines d'activités très divers (prestations de services aux entreprises, aux associations, aux particuliers, aux collectivités ; petit bâtiment ; espaces verts ; transport ; services divers ; réparation/recyclage ; couture ; etc.).
- Être en capacité de s'adapter rapidement aux ajustements ou divers obstacles, liés notamment au caractère expérimental du projet. Le directeur pourra s'appuyer sur le comité local pour y faire face.
  - Qualités humaines et relationnelles.
  - Qualités rédactionnelles.

L'équipe projet étant composée de cadres de l'industrie, de chef.f.es d'entreprise, ils/elles pourront être un appui au/à la futur.e directeur/trice, notamment préalablement à l'ouverture de l'Entreprise à But d'Emploi.

**Si vous êtes intéressé.e par cette création de poste, veuillez prendre contact avec :**

Sandrine Vantrimpont,  
cheffe de projet TZCLD du Saumurois  
07.71.28.40.77  
[sandrine.tzclcd.saumurois@gmail.com](mailto:sandrine.tzclcd.saumurois@gmail.com)

afin de convenir d'une rencontre, avec l'équipe projet.